

Luttons ensemble pour des droits pour tou-tes

Mobilisation Unedic, nous sommes tou-tes concerné-es

La prétendument ultime réunion de "négociations" Unedic du 13 mars vient d'être annulée et reportée au 20 mars. Cela n'annonce rien de bon quant aux propositions qui seront faites par le patronat le 20 et à ce que les "partenaires" vont signer (sous prétexte de sauver nos droits !).

Pour contrer l'attaque de nos droits il est indispensable de nous faire entendre !

Face au développement du chômage et de la précarité, il est temps d'exiger une refonte totale du système d'assurance chômage et l'indemnisation de toutes les formes de précarité. Une telle refonte suppose la mise à contribution des revenus du capital.

Participons aux mobilisations prévues partout en France les 12, 13, 18 et 20 mars.

- **Mercredi 12 mars**, la mobilisation "culture" a déjà, dans plusieurs villes, pris la forme d'une lutte pour les droits au chômage des intermittents au sein de la solidarité interprofessionnelle, défendant les droits de tous les travailleurs précaires. **Affirmons cette orientation !** Bien sûr, la question des budgets de la culture et la défense de la culture comme un bien commun indispensable ne sont pas à négliger. Mais il est aujourd'hui indispensable de défendre l'accès aux droits et à un revenu suffisant pour tous... condition nécessaire pour que la culture puisse vivre et être partagée !
- **Jeudi 13** où devait avoir lieu la dernière séance annoncée de négociations de l'assurance chômage. Des mobilisations étaient prévues, **ne nous laissons pas démobiliser !** Les mobilisations vont parfois changer de forme. Mais il est indispensable de garder la pression : profitons de ce délai pour amplifier les mobilisations, utilisons cette date pour faire entendre nos revendications !
- **Mardi 18**, journée de mobilisation interprofessionnelle intersyndicale
<http://www.solidaires.org/article47480.html>
Depuis que cette journée commune a été validée, Solidaires avait décidé d'y **inclure la question des droits au chômage. Cela devient d'autant plus indispensable !**
Ne nous laissons pas bernier : cette "négociation" annonce un recul de nos droits.
Le patronat a eu peur que, avec un accord signé le 13, cette journée soit une occasion de révolte contre l'accord des "partenaires sociaux" (en supplément du cadeau aux patrons signé par la CFDT avec le "pacte de responsabilité").
Continuons à les faire reculer. N'attendons pas. Nous avons d'autres propositions.
Nous serons à deux jours de la nouvelle dernière séance annoncée. Imaginons des cortèges d'intermittents et précaires en lutte. **Encourageons une vraie convergence avec tous les précaires.**
- **Jeudi 20**, dernière journée annoncée de négociation : les mobilisations sont en cours d'organisation. A Paris manifestation à 14h au départ de l'Odéon en direction du Medef.

Pour une société plus solidaire, contre l'exclusion et la stigmatisation des précaires, contre les inégalités, pour une redistribution des richesses, pour le partage du bien commun

LUTTONS !

Assurance chômage UNEDIC 2014-2017



Ni régression, ni statu quo, mais des droits nouveaux !

Le chômage ne se réduit pas à un chiffre ni à une courbe : c'est la situation que vivent au quotidien de plus en plus de femmes et d'hommes, de familles. Les profits et les dividendes explosent mais le gouvernement et le patronat attaquent notre système de protection sociale. Cette dégradation se répercute sur l'emploi (salaires, conditions de travail), entraînant une généralisation de la précarité, une forte dégradation des conditions de vies pour une masse croissante de chômeur-euses et précaires.

La situation est exceptionnelle : presque 6 millions de chômeur-euses, DOM-TOM compris, toutes catégories confondues. Pourtant, **moins d'un-e chômeur-euse sur deux inscrit-e à Pôle Emploi** touche une indemnisation alors que l'UNEDIC prévoit 63 200 chômeur-euses de plus pour 2014 ! **Cette situation n'est plus tenable !**

Nous, organisations de chômeur-euses, précaires, intermittent-es et syndicats, exigeons de nouveaux droits pour tous. Pas de modifications à la marge, mais une refonte totale du système d'indemnisation, seule à même de répondre à l'urgence sociale !

**Nous refusons tout retour à la dégressivité et tout recul des droits des chômeur-euses !
Permettre un revenu suffisant à tou-te-s est possible grâce à une autre répartition des richesses !**

Cette réforme nécessite uniquement un peu de courage politique. Pour cela nous revendiquons :

- Un système d'indemnisation du chômage juste et équitable pour toutes et tous
- Un revenu personnel de remplacement décent pour toutes et tous, au minimum à hauteur de **80% du SMIC brut** (allocations chômage et minima sociaux)
- L'ouverture du droit à l'indemnisation dès le **1^{er} jour travaillé**
- Les chômeur-euses et précaires ne sont pas des fraudeur-euses : **arrêt immédiat des radiations-sanctions, des indus et des contrôles abusifs !**
- Le respect du droit à l'information des usagers par toutes les administrations
- L'arrêt des formations bidons ! **Plus de moyens pour des formations librement choisies**
- Un Pôle Emploi à visage humain : plus de moyens, plus d'effectifs, plus d'informations pour un vrai service public de l'emploi. **Stop à la sous-traitance et à la politique du chiffre !**
- Le rétablissement du fonds social pour les chômeur-euses
- Augmentation des cotisations patronales et **taxation substantielle de tout recours abusif aux contrats courts et précaires**
- L'élargissement du financement de l'UNEDIC en taxant tous les revenus du capital
- La consultation des associations de chômeur-euses et précaires partout où leur sort se décide

À l'appel des organisations de chômeur-euses, précaires et intermittent-es : AC !, APEIS, MNCP, CIP-IdF, Recours Radiations et des syndicats, Solidaires, Sud Emploi, Sud Culture Solidaires, FSU/SNU Pôle Emploi.

Nous appelons à des actions unitaires, notamment à chaque jour des réunions de négociations : mardi 28 janvier, jeudis 13 et 27 février, ~~13 mars~~ **20 mars**

Pour connaître les rendez-vous locaux et autres journées de mobilisations : rendez-vous sur les sites des organisations signataires. N'hésitez pas à nous contacter !